

BARGY

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 7 174 ha

Haute-Savoie

BONNEVILLE, BRIZON, ENTREMONT, LE GRAND-BORNAND, MARNAZ, MONT-SAXONNEX, LE PETIT-BORNAND-LES-GLIERES, LE REPOSOIR, SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY, SCIONZIER, VOUGY,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

74210001,74210002

Description et intérêt du site

Parmi les massifs subalpins, l'ensemble Bornes - Aravis fait suite à celui des Bauges vers le nord, au-delà de la trouée d'Annecy - Faverges - Ugine dans laquelle est logé le lac d'Annecy. Il se raccorde d'ailleurs assez bien aux Bauges du point de vue structural, et possède une série stratigraphique très comparable. Géologiquement, les deux entités se distinguent pourtant par le fait que l'érosion a été dans l'ensemble moins accentuée ici. Ceci explique la persistance de lambeaux de roches « allochtones » (témoins de charriages lointains lors des phases de la surrection alpine), au sommet de l'empiement des strates de roches « autochtones ».

A l'ouest de l'ensemble Borne - Aravis, le massif des Bornes proprement-dit est le domaine des hauts plateaux coupés de gorges, de cluses et de reculées.

La zone décrite ici en délimite la partie septentrionale, autour du Pic de Jallouvre (son point culminant, à plus de 2400 m d'altitude) et de la Chaîne du Bargy. Cette dernière constitue l'extrémité d'un bel anticlinal, qui prend ici l'apparence d'un splendide rouleau rocheux. Vers le nord, ce plissement se prolonge par la montagne de Chevrin au-delà de l'étroit défilé de la vallée de l'Arve qui a donné son nom à la ville de Cluses.

Les étages montagnard et subalpin sont principalement représentés, mais l'étage alpin n'est pas absent de cet ensemble au relief très vigoureux.

Le massif offre un échantillonnage de milieux naturels d'un très grand intérêt biologique, notamment en ce qui concerne les landes alpines et les zones rocheuses, très étendues ici.

Sur le plan floristique, près de 500 espèces ont été inventoriées, dont beaucoup sont rares et inféodées au sous-sol calcaire du massif (Androsace de Suisse, Androsace pubescente, Primevère oreille d'ours, Cystopteris des montagnes, Laïche faux pied d'oiseau...).

D'autres croissent sur les sols lessivés ou riches en matières organiques (Lycopode des Alpes, Silène Fleur de Jupiter...).

Le massif du Bargy renferme une des rares stations françaises de Laïche ferme, associée à son habitat spécifique, et la seule station française de Pavot des Alpes.

La faune est caractéristique des massifs subalpins. Parmi les espèces les plus spectaculaires, on compte le Gypaète Barbu dont le Bargy constitue le premier site de reproduction réussie en nature depuis l'extinction de l'espèce dans les Alpes au début du siècle dernier.

De nombreux autres oiseaux fréquentent les lieux (Aigle royal, galliformes, Faucon pèlerin, Tichodrome échelette, Merle de roche, Accenteur alpin, Bruant fou...). Bénéficiant d'une autre campagne de réintroduction entreprise dès les années 70, le Bouquetin des Alpes possède maintenant ici une colonie florissante (plus de 300 individus).

On rencontre enfin de nombreux reptiles, amphibiens et invertébrés, parmi lesquels l'Apollon, papillon qui trouve sur les escarpements ensoleillés du massif un habitat privilégié.

Le secteur abrite enfin un karst caractéristique des Préalpes du nord. Ce type de karst est caractérisé par l'épaisseur considérable des stratifications calcaires, l'ampleur des phénomènes de dissolution, l'incidence des glaciations quaternaires (calottes glaciaires sommitales, épaisses langues glaciaires)...

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble, dont les espaces les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables (écosystèmes montagnards, lacs...) sont retranscrits à travers plusieurs vastes zones de type I.

Il englobe les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement artificialisés.

Le zonage de type II souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Bouquetin des Alpes, Aigle royal, Gypaète barbu...);

- à travers les connections existant avec les autres ensembles naturels voisins de l'ensemble Bornes - Aravis et du Faucigny voisin;

- il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un évident intérêt paysager (il est cité comme exceptionnel dans l'inventaire régional des paysages), géologique et géomorphologique.

Milieux naturels

22.12 x 22.44	EAUX MESOTROPES - TAPIS IMMERGES DE CHARACEES
31.4	LANDES ALPINES ET BOREALES
31.611	FOURRES D'AULNES VERTS DES ALPES
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
54.5	TOURBIERES DE TRANSITION
61.2	EBOULIS CALCAIRES ALPINS

Flore

Aconit anthora	<i>Aconitum anthora</i> L.
Vulpin fauve	<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol.
Androsace de Suisse	<i>Androsace helvetica</i> (L.) All.
Androsace pubescente	<i>Androsace pubescens</i> DC.
Arabette à feuilles de serpolet	<i>Arabis serpillifolia</i> Vill.
Asaret d'Europe	<i>Asarum europaeum</i> L.
Laîche rigide	<i>Carex firma</i> Host
Laîche faux pied d'oiseau	<i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>ornithopodioides</i> (Hausm.) Nyman
Laîche pauciflore	<i>Carex pauciflora</i> Lightf.
Céphalaire des Alpes	<i>Cephalaria alpina</i> (L.) Roemer & Schultes
Orchis nain	<i>Chamorchis alpina</i> (L.) L.C.M. Richard
Cyclamen d'Europe	<i>Cyclamen purpurascens</i> Miller
Cystopteris des montagnes	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv.
Daphné des Alpes	<i>Daphne alpina</i> L.
Œillet des rochers	<i>Dianthus sylvestris</i> Wulfen
Lycopode des Alpes	<i>Diphasiastrum alpinum</i> (L.) Holub
Doronic mort-aux-panthères	<i>Doronicum pardalianches</i> L.
Vergerette d'Attique	<i>Erigeron atticus</i> Vill.
Linaigrette engainante	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.
Gagée jaune	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker-Gawler
Gentiane croisettes	<i>Gentiana cruciata</i> L.
Gentiane des marais	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.
Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) L.C.M. Richard
Épervière (Piloselle) en cyme	<i>Hieracium cymosum</i> L.
Listère à feuilles cordées	<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.
Lycopode en massue	<i>Lycopodium clavatum</i> L.
Gnaphale de Hoppe	<i>Omalothea hoppeana</i> (Koch) Schultz Bip. & F.W. Sch
Orobanche blanche	<i>Orobanche alba</i> Willd.
Pédiculaire ascendante	<i>Pedicularis ascendens</i> Schleicher ex Gaudin
Potamo des Alpes	<i>Potamogeton alpinus</i> Balbis
Primevère oreille d'ours	<i>Primula auricula</i> L.
Renoncule Thora (Renoncule vénéneuse)	<i>Ranunculus thora</i> L.
Cresson d'Islande	<i>Rorippa islandica</i> (Oeder ex Gunn.) Borbás
Saxifrage variable	<i>Saxifraga mutata</i> L.
Silène fleur de Jupiter	<i>Silene flos-jovis</i> (L.) Greuter & Burdet
Rubanière à feuilles étroites	<i>Sparganium angustifolium</i> Michaux
Trèfle marron	<i>Trifolium spadiceum</i> L.
Trinie glauque	<i>Trinia glauca</i>

Faune vertébrée

Amphibien

Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>

Mammifère

Bouquetin des Alpes	<i>Capra ibex</i>
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

Oiseau

Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca</i>
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>
Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>
Lagopède alpin	<i>Lagopus mutus</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>

Reptile

Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>
-----------------	-------------------------

Faune invertébrée

Libellule

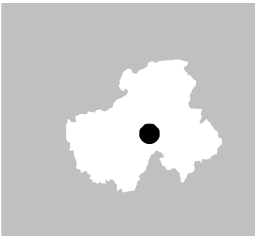
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>
---------------------	-------------------------------

Papillon

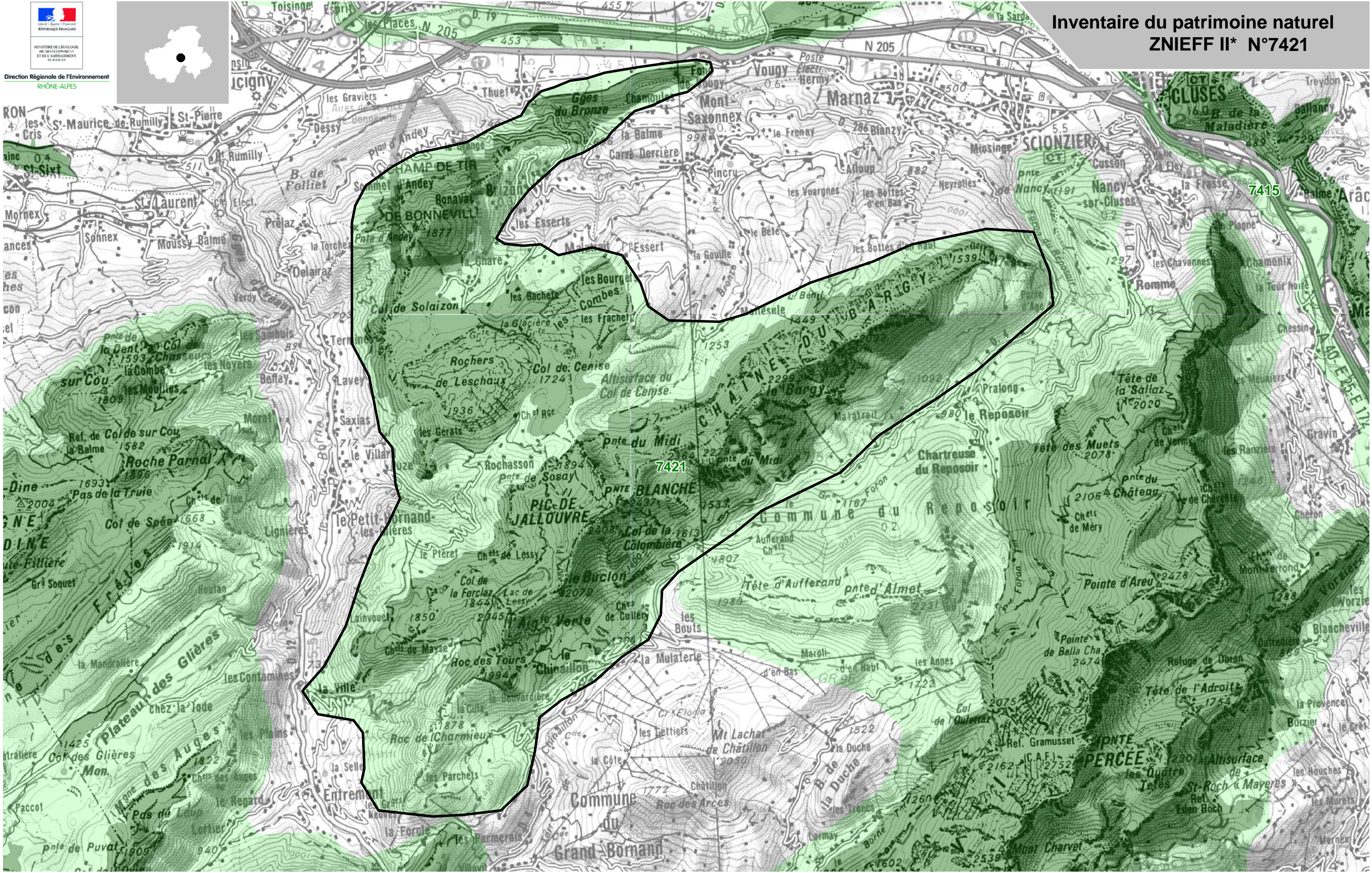
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>
Azuré de la canneberge	<i>Vacciniina optilete</i>

Bibliographie

Pas de donnée disponible



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°7421



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

- Périmètre de la ZNIEFF type 2
- Autres ZNIEFF type 2
- ZNIEFF type 1